

CHAMPAGNE ST-HILAIRE



PHOTO M. GINISTY - AOUT 1935

BULLETIN _____

_____ MUNICIPAL

NOVEMBRE 1990



le MOT DU MAIRE

L'information - on dit plus volontiers aujourd'hui la communication - est une exigence de plus en plus affirmée des citoyens de notre temps.

Répondre à cette demande n'est pas toujours facile. C'est pourquoi, le Conseil Municipal et moi-même avons décidé de vous soumettre les projets que la Commune de CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE a réalisés ou l'intention de réaliser en cette année 1990-1991.

Depuis bientôt un an que je dirige la destinée de notre Commune, il m'est agréable de vous faire savoir combien la tâche m'a été facilitée par l'ensemble du Conseil et du personnel communal, qui tous, d'un commun accord, oeuvrent pour le bienfait de notre Commune.

Je dois le reconnaître, un courant de dynamisme s'installe dans notre cité.

Un prochain bulletin vous sera adressé courant 91 pour vous confirmer, je l'espère, l'ambition et la détermination de votre Conseil Municipal à faire de CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE, une Commune vivante et attirante.

Bonne fin d'année à tous.

Bernard MAROT.

(les COMMISSIONS)

VOIRIE

MAROT Bernard
BLANDEAU François
ROGEON Serge
DESCHAMPS Joël
DUFOUR-SAINTURAT Jean
MINGOT Michel
PASQUAY Françoise

BUDGET

MAROT Bernard
RUSSEIL Michel
DUFOUR-SAINTURAT Jean
PASQUAY Françoise
GODET Jean
GOURDEAU Aline
NADEAU Annette

SALLE DES FETES BATIMENTS-CIMETIERE

DUFOUR-SAINTURAT Jean
GODET Jean
MAROT Bernard
GOURDEAU Maurice
GAGNAIRE Josette
GOURDEAU Aline
BLAUDEAU François

AIDE-SOCIALE

MAROT Bernard
DUFOUR-SAINTURAT Jean
GOURDEAU Aline
GAGNAIRE Josette
VIBRAC Jacqueline

BASE DE LOISIRS

MAROT Bernard
RUSSEIL Michel
+ le Conseil Municipal

RAMASSAGE SCOLAIRE

RUSSEIL Michel
BLAUDEAU François
DESCHAMPS Joël
ROGEON Serge

DELEGUES, PAYS GENCEEEN

GOURDEAU Maurice
MINGOT Michel
MAROT Bernard
RUSSEIL Michel

CANTINE

COUTURIER Joël
NADEAU Annette
BLAUDEAU François
ROGEON Serge

CAISSE DES ECOLES

MAROT Bernard
DESCHAMPS Joël
NADEAU Annette
ROGEON Serge

FETE - JEUNESSE SPORTS

COUTURIER Joël
GODET Jean
GOURDEAU Maurice
DESCHAMPS Joël
RUSSEIL Michel
DUFOUR-SAINTURAT Jean
MINGOT Michel
NADEAU Annette
ROGEON Serge
GOURDEAU Aline

BULLETIN MUNICIPAL

GAGNAIRE Josette
GOURDEAU Aline
NADEAU Annette
PASQUAY Françoise
BLAUDEAU François
DUFOUR-SAINTURAT Jean
MAROT Bernard
RUSSEIL Michel

CALAMITES AGRICOLES

MAROT Bernard
TESSERAU Claude
BONNIN Robert
CHAMARD Jacky
GODET Jean
PASQUAY Françoise
BLAUDEAU François

SYNDICAT D'EAU

MAROT Bernard
GODET Jean
ROGEON Serge

SYNDICAT DE PERCEPTION

MAROT Bernard
DUFOUR-SAINTURAT Jean

SYNDICAT CEG

PASQUAY Françoise
NADEAU Annette

SYNDICAT ELECTRICITE

GODET Jean
GOURDEAU Aline

SYNDICAT INITIATIVE GENCAY

VIBRAC Jacqueline
GOURDEAU Aline

CENTRE DE GESTION VIENNE-SERVICES

MAROT Bernard
RUSSEIL Michel

SYNDICAT MIXTE PAYS CIVRAISIEN

GOURDEAU Maurice
MINGOT Michel

SIVOM VIVONNE : Ordures-Ménagères

GOURDEAU Maurice
DUFOUR-SAINTURAT Jean
GODET Jean
GOURDEAU Aline

L'INDUSTRIE

Les responsables de la Société ROUSSEAU-VERGNAUD, ont informé le Conseil Municipal, de leur intention de développer leur activité, deux choix possibles s'offraient :

- . réalisation sur un autre site, en l'occurrence la Vendée (proche d'une région de production intense de lapins : la Bretagne).
- . ou extension à Champagné-Saint-Hilaire.

Les pouvoirs publics vendéens, offraient des conditions d'implantation très favorables.

Monsieur le Sous-Préfet de Montmorillon, saisi de ce dossier, a coordonné des réunions avec tous les partenaires pouvant intervenir financièrement:

- le Conseil Régional,
- le Conseil Général,
- le Syndicat Mixte du Civraisien,
- la Direction Départementale de l'Agriculture,
- le Conseil Municipal de Champagné.

Tous ont souhaité de par l'importance, pour notre région, que ce projet se réalise à Champagné.

Les responsables de la Société ROUSSEAU-VERGNAUD, nous ont présenté leur projet pour les quatre années à venir :

- 30 à 40 emplois créés,
- doublement de la capacité d'abattage, actuellement le tonnage est équivalent à l'abattoir de Montmorillon,
- se maintenir et accentuer l'abattage de chevreaux pour rester le premier abattoir européen,
- perspective de devenir le premier abattoir de lapins d'Europe (actuellement le second),
- création d'un groupement d'intérêt économique favorisant l'élevage dans la région en collaboration avec la C.C.L.P.

Ils ont demandé la participation financière de la commune pour l'aménagement et la viabilisation du parking et la voie d'accès nécessaires à leur développement.

.../...

Le Conseil Municipal a vu des opportunités :

1. Stopper une dépopulation allant en s'aggravant avec toutes les conséquences pour le commerce local, l'école, la vie associative.
2. Bénéficier à l'avenir de finances supplémentaires par la nouvelle taxe professionnelle.
3. Faire revivre le Centre Bourg en demandant à l'Office d'H.L.M. d'acheter et de rénover des maisons à offrir à la location.

Le Conseil Municipal a exprimé des conditions pour apporter son concours financier au projet :

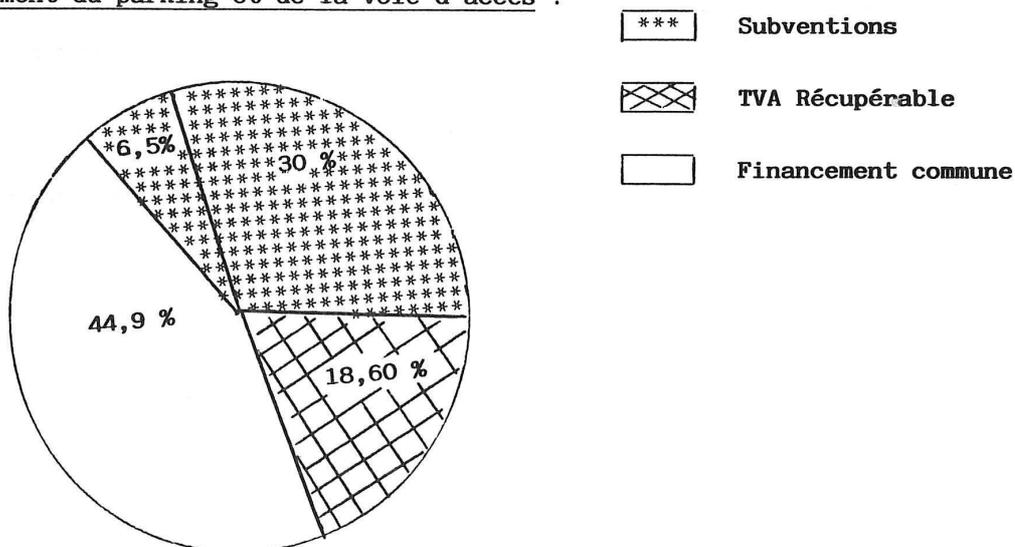
1. Souhait de voir un effort d'embauche pour les habitants de Champagné ou futurs habitants. (Au 30 Septembre 1989, l'effectif total de l'entreprise était de 68 personnes ; au 30 Septembre 1990 ; 87 personnes, dont 34 habitent Champagné soit 39 % de l'effectif).
2. L'engagement de créer 30 à 40 emplois sur 4 ans.
3. L'aide de l'Etat et du Conseil Général par des subventions.
Le vote du Conseil Municipal sur le projet (réunion du 26.01.90) :
- 13 voix pour,
- 2 voix nulles.

L'acquisition du terrain :

L'extension est effectuée sur un hectare divisé en trois parcelles. Les propriétaires : Messieurs BOUDEELE Jacques et Raymond ont cédé à la Commune pour le franc symbolique deux parcelles d'une superficie de 73 ares 47 et vendu le reste soit 26 ares 53 à l'entreprise ROUSSEAU-VERGNAUD.

Sur les parcelles propriété de la Commune sont réalisés le parking et la voie d'accès.

Le financement du parking et de la voie d'accès :



.../...

La part de la Commune sera financée par les fonds disponibles du budget et un emprunt. Une étude faite par l'entreprise, avec les perspectives d'évolution, montre que l'augmentation de la taxe professionnelle couvrira, à brève échéance, l'annuité d'emprunt. La taxe professionnelle versée en 89 à la Commune était de 162.710 Francs, en 94 cette taxe pourrait-être multipliée par 3.

L'emprunt nécessaire sera réalisé avec celui de la voirie (voir chapitre finances).

Il est précisé que la Commune n'est pas concernée par la construction des bâtiments.

... INFORMATION :

L'office d'H.L.M. a acheté la maison MAROT pour l'aménager en appartements destinés à la location.

Nous pensons que les difficultés de trouver une location à CHAMPAGNE vont s'aplanir.

... INFORMATION :

Recensement de 1990, nous sommes 860 habitants, le précédent de 1982, nous étions 879.

VOIRIE

Le Conseil Municipal n'a pas négligé la voirie qui représente un nombre respectable de kilomètres (80 kilomètres de voies communales et 150 kilomètres de voies rurales) routes communales et chemins de desserte, d'où un budget assez important.

Coût d'une réfection de goudronnage pour un kilomètre :

- bicouche..... : 38.400 Frs hors taxes au 01.10.1990
- monocouche..... : 21.300 Frs hors taxes au 01.10.1990

Ce qui a été fait en 1990 :

- . CHEMIN RURAL DE LA GRANDE-GRANGE : Fourniture de pierre, enduit tricouche, prégravillonnage.
- . CHEMIN RURAL DE LA BOISNALIERE : Pièces.
- . CHEMIN RURAL DE PIED-BAUGE : Délignement d'accotement, reprofilage, enduit monocouche, prégravillonnage.
- . VOIE VICINALE DE MARNAY : Pièces.

Ce qu'il est prévu de faire en 1990-1991 :

- . CHEMIN RURAL A TRINGALET (entre la route d'Anché et la route de Vivonne) reprofilage, enduit monocouche, prégravillonnage.
- . VOIE VICINALE DE LA GRANDE-GRANGE: Délignement d'accotement, reprofilage, enduit monocouche, prégravillonnage.
- . CHEMIN RURAL DU TAILLIS-GUIDON : Délignement d'accotement, enduit, monocouche, prégravillonnage.
- . CHEMIN DE CHAUMES..... : Délignement d'accotement, enduit monocouche, prégravillonnage.

BORDURES DE TROTTOIRS :

Elles seront faites : - devant chez M. POUPARD Claude,
 - devant chez M. BEDUCHAUD François,
 - devant l'ancienne cure.

PONT DE LA MILLIERE :

Pour mettre en valeur cet ouvrage, la commune de ROMAGNE a décidé l'implantation, à chaque extrémité du pont, d'un lampadaire.

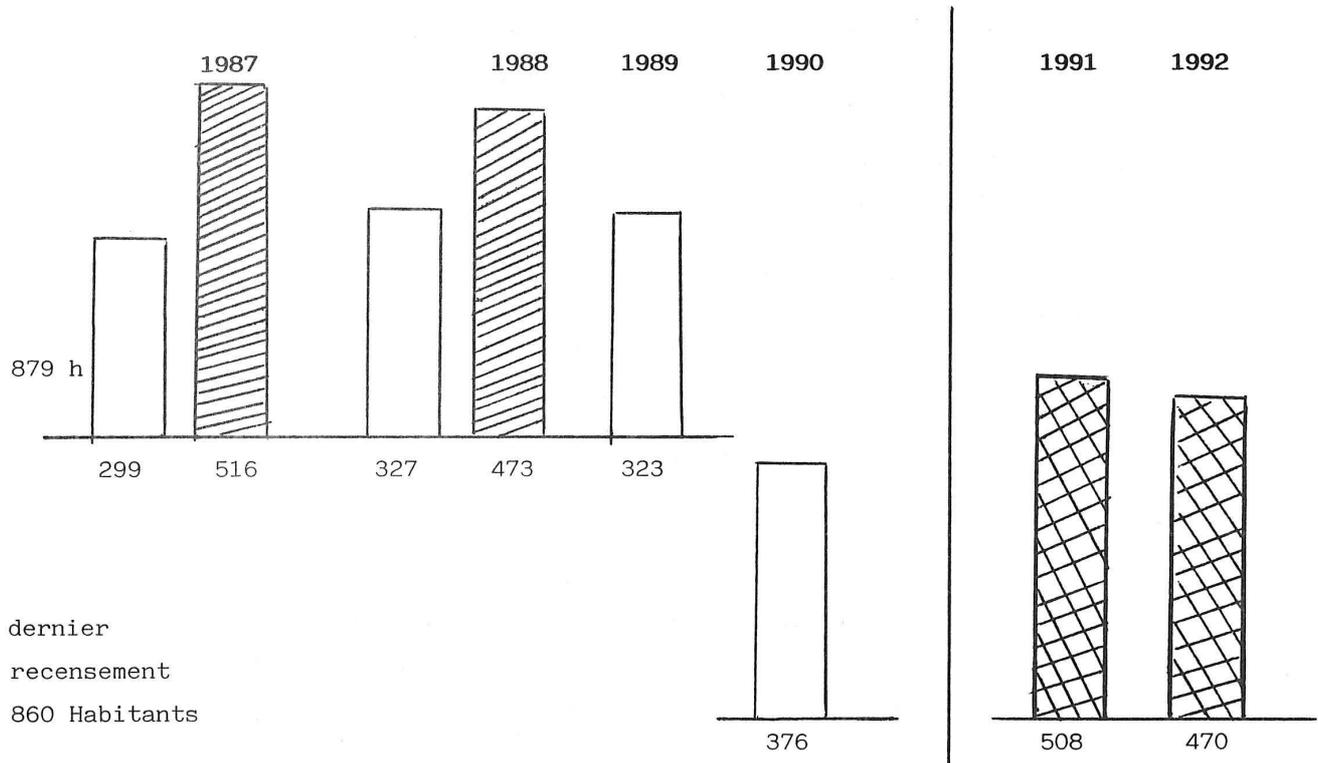
Elle nous a contactés pour nous demander si nous étions d'accord pour prendre en charge le côté CHAMPAGNE, ce à quoi nous avons répondu favorablement.

Coût : 10.615 Frs T.T.C.

les FINANCES

EVOLUTION DE L'ANNUITE DE LA DETTE : (remboursement des emprunts contractés par la Commune).

. Les montants sont exprimés en francs par habitant



 Chiffres de la Commune

 Moyenne départementale des communes équivalentes (700 à 2.000 Hab).

 Chiffres prévisionnels de la commune compte tenu des nouveaux emprunts.

COMMENTAIRE :

Notre taux d'endettement prévisionnel pour 1992 sera sensiblement égal au dernier taux connu (1988) des Communes du département de semblable importance.

Deux emprunts importants sont souscrits :

en 90 : salle des fêtes..... : 1.000.000 F. annuité 124.663 F. durée
15 ans

en 91 : réfection communale de la voirie et parking SAE ROUSSEAU-VERGNAUD :
600.000 F. annuité 74.798 F. durée
15 ans

Voici les éléments qui nous ont permis d'envisager ces 2 emprunts :

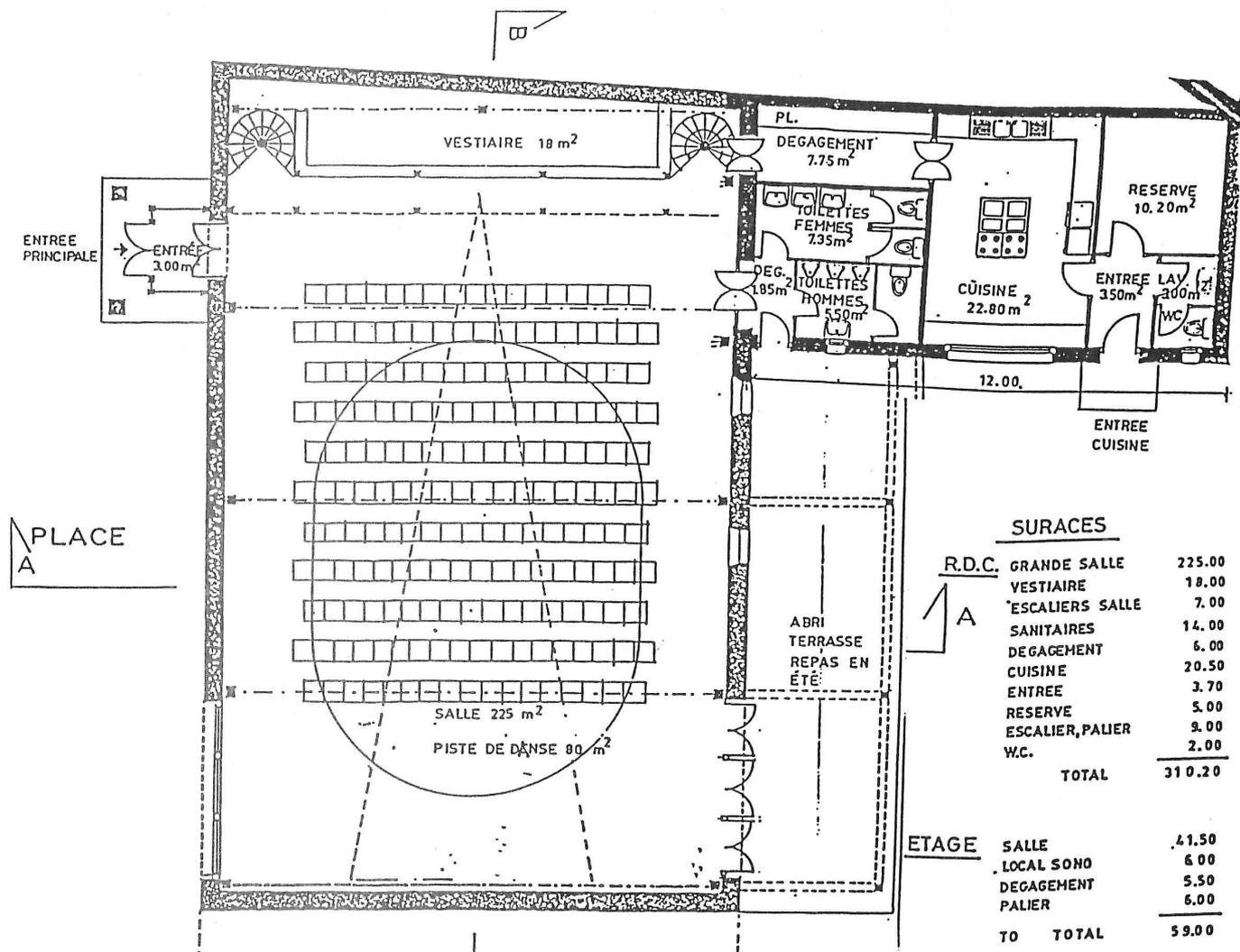
1. Budget 90, nous avons dégagé un fonds de réserve de 140.000 F. sans réduire considérablement les investissements.
2. Budget 91 et 92, réduction du programme voirie (en 90, nous avons fait un programme très important qui nous a permis d'obtenir un meilleur marché).
3. Budget 91, l'emprunt réalisé pour le lotissement sera terminé, l'annuité était de 107.441 F.
4. Les recettes des nouvelles taxes professionnelles :
 - SAE ROUSSEAU-VERGNAUD
 - le Haras

Dans le prochain bulletin, nous consacrerons la page finances à la présentation du budget 1991.

I N F O R M A T I O N :

Le Conseil Municipal se réunit le dernier jeudi de chaque mois à 20 Heures 30.

SALLE POLYVALENTE



Demandée par les diverses associations depuis plusieurs années, la voici pratiquement terminée.

D'une vieille grange appartenant autrefois à M. CHAUVINEAU, les architectes et les artisans ont réussi une salle spacieuse, claire et accueillante.

Elle est composée d'un rez-de-chaussée d'une capacité de 250 places, d'une mezzanine de 50 places, ce qui explique la hauteur de l'édifice, d'une piste de danse, d'un bar et d'un vestiaire.

Cette salle est aussi dotée d'une cuisine fonctionnelle avec four, plaques chauffantes, table chaude et réfrigérateur.

Cet ensemble sera mis à la disposition des associations et des particuliers selon un principe de location.

Pourront s'y dérouler : bals, mariages, communions, repas de famille, concours de belote, expositions, etc...

Le coût définitif de cette réalisation sera communiqué dans le prochain bulletin.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES

	HABITANTS DE LA COMMUNE		HABITANTS HORS COMMUNE		ASSOCIATIONS LOCALES	ASSOCIATIONS HORS COMMUNALES
<u>SALLE DES FETES</u>						
Bal, dîner dansant Réveillon- Thé dansant					550,00	1.400,00
Banquets Buffet campagnard					350,00	650,00
Banquets :	- 100 pers.	+ 100 pers.	- 100 pers.	+ 100 pers.		
. 1 journée	700	1.000	1.050	1.400		
. 1 journée + cuisine	800	1.150	1.200	1.600		
. 1 journée 1/2 avec ou sans cuisine	1.050	1.450	1.550	2.000		
Mariage	1.050	1.450	1.550	2.000		
Vin d'Honneur	200,00		200,00		GRATUIT	350,00
Réunion			300,00			300,00
Concours de Belote Loto - Théâtre					200,00	300,00
Arbre de Noël					GRATUIT	

SALLE DE L'ANCIENNE MAIRIE : elle est réservée à l'usage des habitants de CHAMPAGNE, excepté pour les réunions publiques et les braderies.

	HABITANTS DE LA COMMUNE		HABITANTS HORS COMMUNE		ASSOCIATIONS LOCALES	ASSOCIATIONS HORS COMMUNALES
Réunions					GRATUIT	
Vin d'honneur	100,00				GRATUIT	
Repas jeunes						
Repas famille	350,00					
Braderie commer- çants par jour	100,00		100,00			

Pour les deux salles :

La casse d'assiette, verre, tasse.... 10 Frs.

L'ECOLE

Pour répondre aux souhaits de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, mais, aussi pour le bien-être des enfants scolarisés de plus en plus jeunes, l'école avait besoin de quelques rénovations.

Il a été procédé :

- au goudronnage de la cour de récréation,
- au remplacement de la moquette et des rideaux de la classe maternelle,
- à des peintures de meubles et de boiseries dans le cadre des emplois R.M.I.,
- le remplacement des tables de la cantine est programmé pour début 1991.
- installation d'un toboggan dans la cour.

... CANTINE : Evolution du prix des repas

Années	Parts demandées aux familles	Coût réel du repas
1988/89	11,10 Frs	16,44 Frs
1989/90	11,50 Frs	15,94 Frs
1990/91	11,50 Frs	

Dans sa délibération du 23 Août 1990, le Conseil Municipal a décidé le paiement au mois pour faciliter la trésorerie des familles et éviter des rappels.

... RAMASSAGE SCOLAIRE :

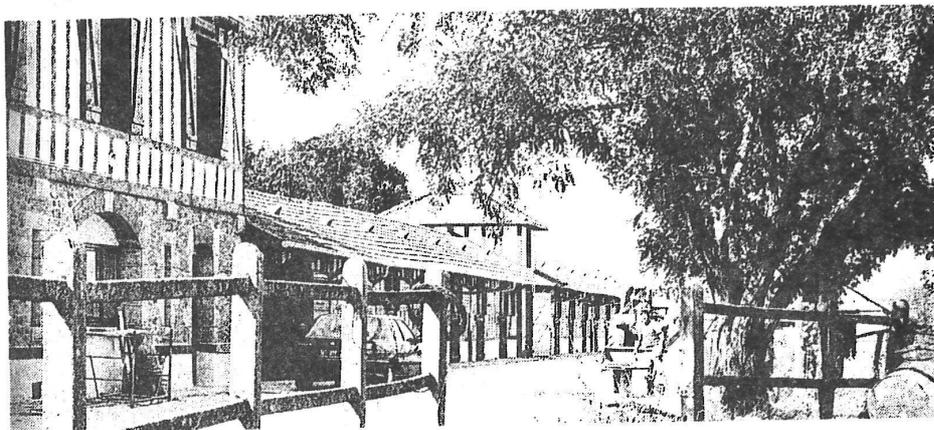
Pour l'année 1989/90, un déficit de 1.073,19 Frs apparaît.

La participation par famille est inchangée soit 200 Frs le trimestre.

I N F O R M A T I O N :

Les élèves du CP/CE1, ont changé de maître M. CHANCEREL Stéphane, remplace Mme GUIGNARD partie à GURON.

le HARAS



Certains bâtiments ont déjà été rénovés

- Nouvelle République -

Au mois d'août, lors d'une interview de la presse, Monsieur le Maire s'exprimait ainsi :

"En 1966, quand tout est parti hommes, chevaux, matériel et que la caravane a traversé Champagné pour aller prendre le train au Courault, on avait l'impression d'assister à un véritable exode".

Pour que revive le haras et, compte tenu des retombées économiques et sociales pour la commune, il nous a paru nécessaire d'apporter notre concours à ce projet d'envergure :

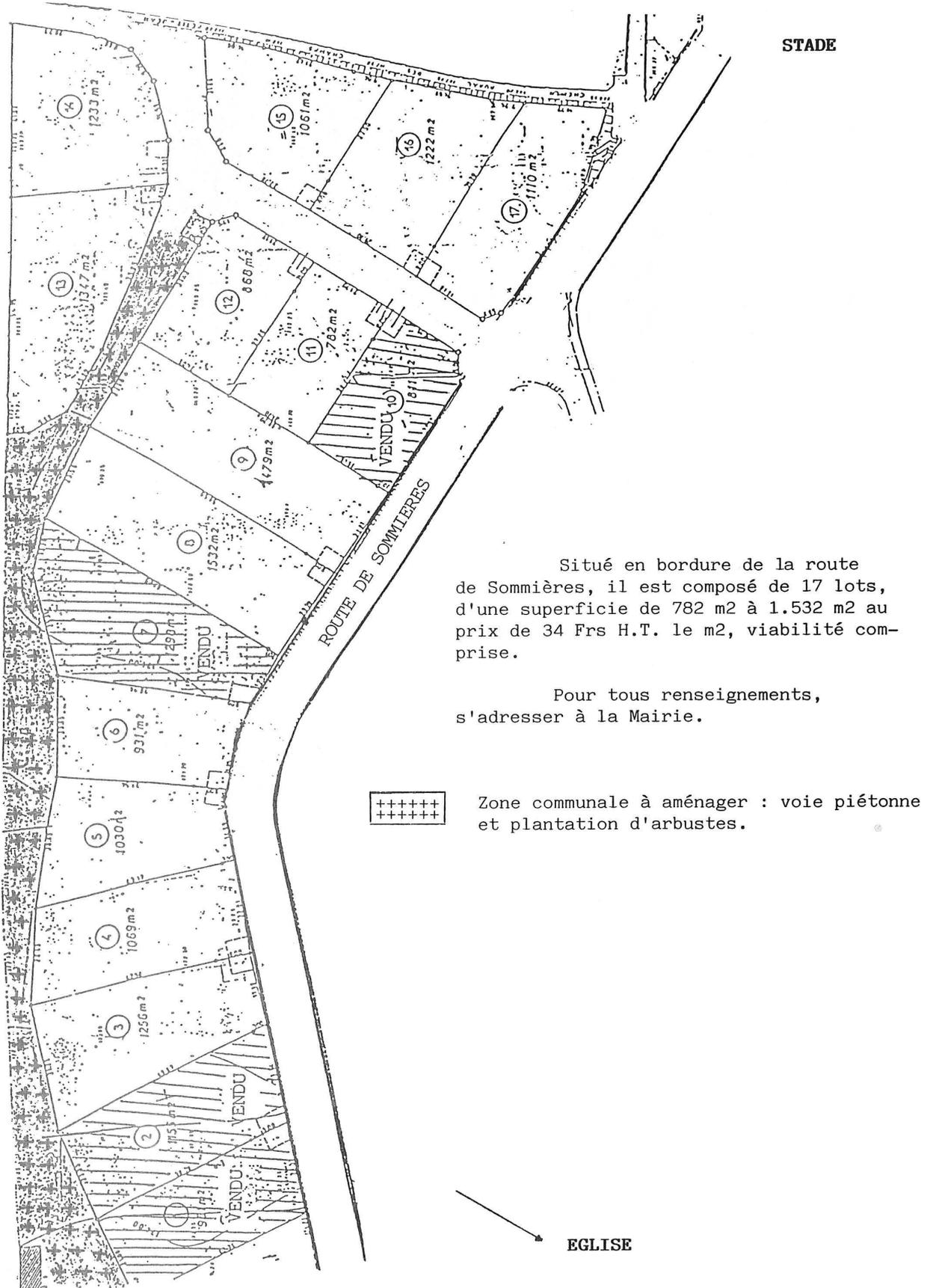
- . une somme forfaitaire de 50.000 Frs H.T. a été votée par le Conseil Municipal pour la restauration de la piste à la date du 23 Avril 1990, lors d'une réunion exceptionnelle par 14 voix pour 1 bulletin blanc. Cette décision a été prise suite à l'engagement de la Société du Haras de déposer leur siège social à Champagné, la commune de ce fait percevra la taxe professionnelle.

I N F O R M A T I O N :

L'Abbé GERARD, nous a quitté pour ADRIERS. Merci pour ces onze années passées parmi nous. Bonne route pour cette nouvelle mission.

Bienvenue à ABEL, arrivant de JOUHET, qui partagera la responsabilité du secteur avec MICHEL.

le LOTISSEMENT



SECRETARIAT DE MAIRIE

La rénovation du secrétariat prévue depuis longtemps, a été réalisée cet hiver.

Tout d'abord, avec la création d'un bureau pour M. le Maire, des toilettes, et d'une pièce pour les archives.

Le bureau du secrétariat a été de ce fait agrandi, le mobilier a été changé afin qu'il soit plus fonctionnel, table ordinateur, meuble pour le photocopieur, bureau, chaise.

Le financement de la rénovation était prévu au budget 1989, en section investissement.

COÛT	FINANCEMENT
	41.848,47 Frs réservation budget 1989
	34.732,00 Frs subvention départementale
90.824,46 Frs	14.823,99 Frs T.V.A. récupérable
90.824,46 Frs	90.824,46 Frs

Le mobilier : . coût : 11.423,19 Frs
 . financement : 11.423,19 Frs
 (budget)

MODIFICATION DES HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE :

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI.....	8 H 30 - 12 H 00	Fermé au public
MARDI.....	8 H 30 - 12 H 00	13 H 30 - 17 H 00
MERCREDI.....	8 H 30 - 12 H 00	13 H 30 - 17 H 00
JEUDI.....	8 H 30 - 12 H 00	Fermé au public
VENDREDI.....	8 H 30 - 12 H 00	13 H 30 - 17 H 00
SAMEDI.....	8 H 30 - 12 H 00	Fermé au public

ORDURES MENAGERES

Le ramassage a lieu tous les huit jours, le jeudi pour le bourg et les villages proches du bourg.

Un jeudi sur deux pour les autres villages (voir tableau).

Le ramassage se faisant même si le jeudi tombe un jour de fête.

... OBJETS ENCOMBRANTS :

Deux solutions :

1. Le dépôt des Coussières ; l'ouverture de ce dernier est fixée comme suit:

- lundi matin : 8 H 00 à 12 H 00
- mercredi : 8 H 30 à 12 H 00 et 13 H 30 à 19 H 00
- vendredi : 14 H 00 à 19 H 00
- samedi : 8 H 30 à 12 H 00 et 14 H 00 à 19 H 00

Pour les ouvertures jusqu'à 19 Heures, ce n'est que lorsque la longévité du jour le permet.

2. Mme BEAU, à Fougeret, assure la continuité du commerce de son mari pour la ferraille, elle enlève également les vieilles voitures.

Nous rappelons que pour le verre, une benne est située route de Vivonne, face au cimetière, l'accès en est très aisé.

DEPOTS DE VEGETAUX :

Les habitants des cités n'ont pas la possibilité de brûler les branches, tailles d'arbustes, etc... à leur demande, il est décidé de créer un lieu de dépôt derrière le petit terrain de football, face au cimetière.

Attention ! Nous avons bien prévu le lieu uniquement pour les tailles d'arbustes et les branches.

I N F O R M A T I O N :

Le secours catholique représenté par Mme GAGNAIRE, Mme VIDAL et M. ROYAUX accepte les vêtements que vous désirez donner.

VILLAGES RAMASSES TOUS LES QUINZE JOURS

PREMIER SECTEUR	DATES
MAUNY..... LA TUILERIE.....	} 1990 : 8 Nov - 22 Nov
SAYS..... TAILLIS-GUIDON.....	} 1990 : 6 Déc - 20 Déc
CHAUMES..... LE PONTREAU.....	} 1991 : 3 Janv- 17 Janv
VIELLEMONNAIE..... BOIS BRACLT (petit et grand).....	} 1991 : 31 Janv- 14 Fév
LE SORCIN..... LE BOUCHAUD.....	} 1991 : 28 Fév - 14 Mars
FONTMORT..... LE POUYAUD.....	} 1991 : 28 Mars- 11 Avril
LA ROUERE..... LUSSABEAU.....	} 1991 : 25 Avril- 9 Mai
LE LAITIER..... BOIS-BRUNET.....	} 1991 : 23 Mai - 6 Juin
LA GROIE..... LA PRUNERIE.....	} 1991 : 20 Juin- 4 Juil.
LA BOISNALIERE..... LA BIGUERIE.....	} 1991 : 18 Juil- 1 ^o Août
LA GAUTRONNIERE..... LA FERRAUDIERE.....	} 1991 : 15 Août- 29 Août
LA COURDEMIERE..... LA NEDA..... LA FONTENILLE..... LE PONT.....	} 1991 : 12 Sept- 26 Sept.

DEUXIEME SECTEUR	DATES
PERCEJAUD..... LA COMBAUDIÈRE.....	} 1990 : 1 ^o Nov - 15 Nov
LES MOISNIÈRES..... LA GAUDIÈRE.....	} 1990 : 29 Nov - 13 Déc
LES BROUSSES..... LA BAUDONNIÈRE.....	} 90/91: 27 Déc - 10 Janv.
LA ROCHE..... LES VALLEES.....	} 1991 : 24 Janv- 7 Fév.
LE BUGE..... BEGAUDRE.....	} 1991 : 21 Fév - 7 Mars
PIED-BAUGE..... LA PETITE GRANGE.....	} 1991 : 21 Mars- 4 Avril
LES PETITES BRANGEARDIÈRES..... LES GRANDES BRANGEARDIÈRES.....	} 1991 : 18 Avril- 2 Mai
LA BERTHONNIÈRE..... LA THOMASSELIÈRE.....	} 1991 : 16 Mai - 30 Mai
MONTLARGE..... LA MERAUDERIE.....	} 1991 : 13 Juin- 27 Juin
MAISONNEUVE..... LA GRANDE GRANGE.....	} 1991 : 11 Juil- 25 Juil
LA CROIZETTE..... LES RENARDIÈRES.....	} 1991 : 8 Août- 22 Août
TAMPENOUX..... LE BATTU.....	} 1991 : 5 Sept- 19 Sept.

LOISIRS TOURISME

LE TOURISME A CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE :

Avec ses plaines, ses côteaux boisés, sa vallée du Clain et son aire de Loisirs, CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE possède des atouts non négligeables pour attirer les touristes et plus particulièrement à la belle saison.

Les gens venus se reposer apprécient le calme de la campagne, la bonne humeur et l'accueil des ruraux, la nature qui vit à travers le chant des oiseaux, l'odeur des fleurs des champs et des récoltes qui mûrissent sous l'ardent soleil d'été.

Notre bourg s'est embelli depuis quelques années notamment autour de l'église où le portail retient l'attention des connaisseurs. Notre salle des fêtes bientôt terminée agrémentée, elle aussi, l'arrivée par la route de Sommières.

Sur la route de Gençay, notre aire de loisirs séduit beaucoup de gens par le calme vert qu'elle rayonne, ses plans d'eau, ses jeux, ses tables de pique-nique.

Tout cela est apprécié, sachons le faire connaître autour de nous, en toute modestie nous pouvons en être fiers, ces réalisations méritent d'être connues.



LA BASE DE LOISIRS DES TROIS FONTAINES :

Ouverte du 28 avril au 30 septembre 1990, la fréquentation estivale est toujours en augmentation, malgré le handicap dû à la fermeture de la baignade le 1er Août (niveau d'eau insuffisant).

Les résultats financiers de la saison :

	RECETTES	DEPENSES (achats)
Pêche.....	28.330	17.692
Pédalos.....	7.000	--
Mini-golf.....	11.128	--
Boissons et glaces.....	48.150	26.658
TOTAL.....	94.608	44.350

EXCEDENT GLOBAL : 50.258

Les recettes et les dépenses sont comptabilisées dans le budget communal.

L'Animation :

L'organisation du feu d'artifice sur le plan d'eau par les responsables de nos associations a été une complète réussite.

I N F O R M A T I O N :

Des analyses de l'eau sont effectuées régulièrement par les services de la D.A.S.S. pendant les mois d'été, la qualité a toujours été satisfaisante.

===== CALENDRIER DES FETES =====

DECEMBRE 90 :

Dimanche 2 : Thé dansant des Aînés Ruraux
 Samedi 15 : Arbre de Noël des Parents d'Elèves
 Lundi 31 : Réveillon dansant de la St-Sylvestre - Club de Tennis

JANVIER 91 :

Dimanche 6 : Loto paroissial
 Samedi 19 : Concours de belote des Donneurs de Sang
 Dimanche 20 : Chasse à courre
 Dimanche 27 : Thé dansant de la Gymnastique

FEVRIER 91 :

Samedi 2 : Repas des Parents d'Elèves
 Samedi 9 : Concours de belote des A. F. N.
 Dimanche 10 : Thé dansant des Aînés Ruraux
 Samedi 16 : Assemblée Générale et repas des Donneurs de Sang

MARS 91 :

Dimanche 3 : Concours de belote des Aînés Ruraux
 Samedi 9 : Course cycliste du canton de Gençay
 Samedi 9 : Soirée dansante des Donneurs de Sang
 Samedi 30 : Théâtre de la troupe d'Anché par les Donneurs de Sang

AVRIL 91 :

Samedi 6 : Soirée diapositives des Parents d'Elèves
 Dimanche 7 : Thé dansant des Aides Familiales Rurales
 Dimanche 28 : Loto des Aînés Ruraux

MAI 91 :

Samedi 4 : Tournoi Sixte Club de Football
 Dimanche 5 : Thé dansant des Aînés Ruraux
 Samedi 25 : Voyage des Donneurs de Sang

JUIN 91 :

Samedi 8 : Méchoui Club de Football
 Samedi 15 }
 Dimanche 16 } Foire à la laine de la St-Gervais-Course cycliste- Comité des Fêtes
 Samedi 22 : Buffet campagnard Gymnastique
 Dimanche 30 : Voyage Anciens A.F.N.

JUILLET 91 :

Dimanche 7 : Randonnée pédestre et animation au plan d'eau
 Samedi 13 : Feu d'artifice des Associations
 Dimanche 14 : Pétanque Club de Football
 Dimanche 21 : Méchoui des Donneurs de Sang
 Dimanche 28 : Thé dansant des Aînés Ruraux

.../...

===== CALENDRIER DES FETES (Suite) =====

AOUT 91 :

Dimanche 4 : Fête des A.F.N. à Saix.

SEPTEMBRE 91 :

Dimanche 15 : Thé dansant des Aînés Ruraux

Dimanche 29 : Thé dansant des Donneurs de Sang

OCTOBRE 91 :

Samedi 12 : Bal des A.F.N.

Dimanche 27 : Bal des vendanges Aînés Ruraux

NOVEMBRE 91 :

Dimanche 10 : Loto paroissial

Samedi 16 : Choucroute des Sports

Dimanche 17 : Concours de belote des Parents d'Elèves

Samedi 30 : Assemblée Générale et repas des Donneurs de Sang

DECEMBRE 91 :

Dimanche 8 : Thé-dansant des Aînés Ruraux

Samedi 14 : Arbre de Noël de l'Ecole

Mardi 31 : Réveillon dansant de la St-Sylvestre - Club de Tennis

COMMEMORATIONS ET DEPOTS DE GERBES :

- 19 Mars

- 13 Août

- 8 Mai

- 11 Novembre

CENTRE BOURG SECURITE DE LA CIRCULATION

Le Conseil Municipal a demandé aux Services de l'Equipement un projet d'aménagement du centre bourg, à l'intersection des routes de COUHEGENCAY et VIVONNE-SOMMIERES. Les refus de priorité y sont fréquents et la vitesse parfois excessive.

Une ébauche sera transmise en fin d'année, pour un projet de rond-point. Il faudra réduire un peu les places, d'où la nécessité d'envisager le transfert du Monument aux Morts dans l'espace aménagé à l'angle de la cité Renaudot, face à la salle des fêtes et l'église.



*cette page est la vôtre*²³
écrivez nous.

FAITES-NOUS CONNAITRE
VOTRE APPRECIATION SUR CE BULLETIN, VOS SOUHAITS
MERCİ.

Eventuellement NOM et ADRESSE :

A RETOURNER EN MAIRIE